

LE QUOTIDIEN PROVENCAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.907 — QUARANTIÈME ANNÉE — VENDREDI 5 MARS 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements..... 8 fr. 14 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

L'hommage de Verdun

La piété d'un ami a permis hier au Petit Provençal de donner à ses lecteurs le récit des obsèques de Frédéric Chevillon à Verdun. Ce récit est profondément impressionnant, comme l'a été la cérémonie elle-même : il relate en un sobre tableau la manifestation très simple, mais très éloquent dans sa simplicité, qu'a été cette cérémonie funèbre.

On sait que la glorieuse dépouille de notre regretté ami n'a été déposée que provisoirement dans le cimetière de Verdun : dès que cela sera possible, et en tout cas après la guerre si l'autorisation n'en pouvait pas être donnée avant, le corps de Frédéric Chevillon sera transféré à Marseille. Ce jour-là, ses parents et ses amis pourront, selon la belle parole de M. Paul Deschanel, déposer sur la tombe du père le laurier du fils. Et certes Marseille fera de belles funérailles à son vaillant député-soldat, d'imposantes et solennelles funérailles où, parmi tout un peuple reconnaissant qui suivra le cortège, on sentira vibrer l'âme même, la noble âme frémissante de notre chère Provence. Oui, Marseille fera de belles funérailles à Frédéric Chevillon. Mais n'hésitons pas à le constater : avec leur caractère austère et grave, tout militaire peut-on dire, les obsèques de Verdun ont déjà constitué pour la mémoire glorieuse du héros des Eparges le plus précieux des hommages.

Le plus précieux et aussi le plus significatif. Nous comprenons sans doute, puisque nous la partageons, la généreuse impatience de tous ceux qui voudraient que le public hommage de gratitude et d'admiration de Marseille ne fût pas trop retardé. Mais qui, même parmi les plus impatientes, pourrait déplorer un retard qui a permis à des soldats de rendre à Frédéric Chevillon, dans le voisinage même de l'endroit où il est tombé, l'hommage dû à un soldat ?

Le député-soldat a été célébré comme député, mais aussi, mais surtout comme soldat. Et ce sont ces honneurs-là surtout auxquels Frédéric Chevillon est dû.

Tous ceux qui l'ont revu et qui se sont entretenus avec lui durant les quelques jours qu'il a passés loin du front lors de la reprise des travaux parlementaires de la session de janvier savent que le député de la 4^e circonscription était

devenu soldat dans l'âme. Toute sa vie, depuis les débuts de la guerre, était là-bas et il ne concevait pas quelle pût être ailleurs tant que dureraient les hostilités. C'est pour cela que, après avoir fait acte de présence à l'ouverture de la session, il s'était fait mettre en congé et était reparti. La flamme de l'enthousiasme patriotique le plus élevé et le plus pur brûlait droite et vive dans le cœur de ce vaillant. En ces jours tragiques, Frédéric Chevillon tirait plus d'orgueil de sa bonne épée de lieutenant, dont il se servait avec tant d'intrépidité héroïque, que de son écharpe de député.

Ces obsèques pour ainsi dire strictement militaires, dans cette place de Verdun qui, avec son camp retranché si vaillamment défendu, tient toujours l'ennemi en échec, ces obsèques où le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, était porté par des soldats, ces obsèques déroulant leur émouvant cortège sous le vol des avions français et tandis que la rive vois du canon grondait au loin, ces obsèques-là furent bien celles qui convenaient au mort que nous pleurons !

Le député-soldat glorieusement tombé face à l'ennemi repose aujourd'hui glorieusement face à l'ennemi. Il a succombé, mais sa dépouille demeure au poste d'honneur. N'est-ce pas que la qualité de l'hommage ainsi rendu à Frédéric Chevillon répond tout à fait à la qualité de son héroïsme ?

Un parlementaire célèbre, et qui était aussi un grand patriote, voulut aller dormir son dernier sommeil devant la ligne bleue des Vosges, là où il pouvait entendre monter la plainte éternelle des vaincus. Frédéric Chevillon dort à présent dans le cimetière de Verdun l'indomptable. Il dort en Lorrain français, à quelques kilomètres de cette autre terre lorraine qui nous a été arrachée il y a quarante-quatre ans et que la vaillance de nos armées va nous rendre. Il repose là en pleine rumeur de bataille. Mais au lieu de la plainte des vaincus, c'est le cri de délivrance et de triomphe de ces armées victorieuses qui montera un jour vers son tombeau.

En attendant ce jour à Marseille, s'inclinant à nouveau devant la mémoire de son héros qui représentait, à l'association de toute son âme fervente au patriotisme honnête de Verdun.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE Guerre de Plume

Je trouve de temps en temps dans ma boîte aux lettres un petit papier plié en quatre. C'est, écrit d'une main féminine, une prière que l'on m'engage à rédiger neuf fois, moyennant quoi je gagnerai un grand nombre d'indulgences.

Je ne veux tirer de cette petite propagande qu'une conclusion : c'est qu'il y a des femmes qui occupent leurs loisirs à recopier indéfiniment une vingtaine de lignes. Il est facile de se rendre compte que la besogne à la ligne, doit être fastidieuse, nonobstant la foi qui soutient les plumes, car j'ai remarqué qu'il y a des mots manqués et que l'écriture s'émancipe, par endroit, en de curieuses fantaisies calligraphiques.

Copier sur des demi-feuilles de papier à lettre une prière et la porter ensuite dans les boîtes aux lettres, cela représente un effort, une dépense de temps et même d'argent. Or, je me permettrais d'estimer que cet effort pourrait être employé, à cette heure, de façon plus opportune.

Avec le même papier et la même plume, ces dames zélées pourraient écrire aux neutres quelques jolies lettres de France, lesquelles feraient connaître au dehors la vérité sur ce qui se passe chez nous, et jetter un peu de lumière sur les événements.

Evidemment il faudrait déboursier quelques sous pour expédier ces missives à l'étranger, mais une lettre pour l'étranger ne coûte que 25 centimes ce qui n'est pas une somme énorme. Chaque femme n'expédierait-elle qu'une lettre, qu'elle aurait bien servi la cause française.

L'idée d'ailleurs n'est pas de moi. Elle a été mise en train par un Comité composé des grands noms féminins de France et qui, sous le titre « La Croisade Française » s'est donné pour but de combattre chez les neutres les calomnies germaniques.

Dans le manifeste du Comité on lit cette phrase qui en résume excellemment l'idée :

Le moment est venu. Notre voix doit s'élever pour nous, pour les neutres, pour nos pays, pour nos enfants. Il nous est impossible, tandis que, dans les tranchées, nos défenseurs héroïques endurent le combat, de laisser la propagande ennemie les éblouir d'une fausse pureté, celle de la calomnie. A nous, femmes, de leur démontrer, par nos lettres, que nous sommes aussi des patriotes, que nous sommes aussi des Françaises. Vous savez par quels procédés les Allemands essaient de nous séduire, de nous faire oublier nos devoirs, de nous faire oublier nos devoirs, de nous faire oublier nos devoirs. N'est-ce pas de plus redoutable machine de guerre.

Les Boches ont appris à nos soldats la guerre de sapes et de tranchées ; ils nous ont appris à nous battre la plume à la main. Nous serions bien stupides de ne pas profiter de leurs leçons.

Que toutes les « copieuses » se mettent à l'œuvre ; cela sera toujours aussi utile que de transcrire des patenôtres.

ANDRÉ NEGIS.

La violation de la neutralité belge

Les mensonges d'un député catholique allemand

Milan, 4 Mars.
A propos de la campagne germanophile que poursuit en ce moment le député catholique Erzbischoff, le *Secolo* rappelle avec ironie que cet Erzbischoff avait donné sa parole d'honneur que l'Allemagne ne considérerait pas l'éventualité d'une invasion de la Belgique.

En effet, le *Journal de Bruxelles* écrivait, dans son numéro du 26 août 1913 : « M. Erzbischoff nous a donné sa parole d'honneur, en faisant de sa véracité comme catholique un cas de conscience, que dans les délibérations de la Commission de la guerre, dans les communications les plus secrètes qu'elle ait reçues, jamais il n'a été question d'envahir la Belgique, ni de menacer d'aucune manière la sécurité de son territoire, ni le gouvernement allemand, ni les autorités militaires à aucun degré, ni les délégués d'importance quel qu'il soit, n'ont jamais fait entrer dans leurs plans une agression contre notre pays, ni une infraction quelconque aux devoirs que les traités imposent à l'Allemagne envers lui. Bien plus, par respect pour la situation acquise et la sécurité morale de la frontière belge, les autorités militaires et les délégués de tous les partis à la Commission se sont toujours trouvés d'accord pour rejeter, sans examen, les demandes nombreuses et répétées des villes allemandes proches du terri-

toire belge en vue d'obtenir une garnison ou l'augmentation des garnisons existantes. Le motif principal de ce refus a toujours résidé dans la nécessité, aux yeux des autorités, de la Commission, de ne pas éveiller de la part de la Belgique des susceptibilités ou des inquiétudes. Quant les Belges se rassurent, en tout cas, la Belgique peut toujours compter sur les sympathies fidèles des catholiques allemands. Elle peut toujours compter sur la part du Centre au Reichstag, pour travailler à faire respecter les situations acquises, et les engagements internationaux.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les représailles des alliés

Amsterdam, 4 Mars.

On mande de La Haye au *Telegraph* que lundi, le blocus peut seulement porter tort au littoral sud de la Hollande. Deux ont explosé en touchant la grève. On en a fait exploser douze autres.

La troupe garde les autres que l'on fera exploser le plus tôt possible.

Plusieurs mines ont également été jetées sur le littoral Nord.

Amsterdam, 4 Mars.

Le *Worwaerts*, le plus important des journaux socialistes d'Allemagne, justifie de la manière la mieux raisonnée, les mesures franco-anglaises qui exaspèrent si fort ses confrères de la presse allemande. Voici ce qu'il écrit le *Worwaerts* :

La vérité est que l'ennemi est la plus ancienne méthode de guerre sanctionnée jusqu'à ce jour par le droit international. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'un pays entier ait été véritablement affamé. Le blocus peut seulement porter tort au commerce et causer des troubles économiques de différentes sortes.

Pour les places fortifiées, le cas est différent, ainsi que le montre le cas de la plus fameuse, celui de la ville de Paris en 1870, pendant lequel les femmes, enfants et vieillards, les malades et les blessés furent presque réduits à la famine. Les appels de la presse allemande à la déclaration de Londres sont absolument déplacés, car cette déclaration n'a jamais été ratifiée. Seules les lois régissant la guerre maritime sont celles qui furent élaborées à la seconde Conférence de la paix, à La Haye.

Les Etats-Unis veulent éviter toutes complications avec les alliés

Londres, 4 Mars.

On mande de Washington au *Telegraph*, le 3 mars :

On ne saurait nier que la situation créée par les menaces de représailles ne cause quelques ennuis au président Wilson et à M. Bryan. Mais il est évident que l'urgence impérieuse ne sera élevée contre la politique maritime des alliés. On voudrait plutôt en attendre avec patience le développement de ces mesures, pour éviter les complications, on va avertir les navigateurs américains d'avoir à s'éloigner de la zone dangereuse.

Le correspondant du *Morning Post* télégraphie de Washington, à ce sujet, qu'il est peu probable que les Etats-Unis se joignent à elles pour une action commune, mais on assure à Washington que ce serait contraire aux traditions et aux intérêts des Américains, les Etats-Unis étant toujours prêts à l'écart de complications européennes, étant en ce moment plus que jamais, disposés à ne point s'y mêler.

Au surplus, les intérêts des Etats-Unis ne sont qu'un parti commun avec ceux de quelques-unes des nations neutres européennes.

L'Allemagne stimule le zèle des équipages de ses sous-marins

Paris, 4 Mars.

La flotte allemande, dit le *Moniteur de la Flotte*, ne manifestant son existence dans cette guerre que par l'action de ses sous-marins, l'Amirauté allemande multiplie les mesures destinées à exciter les équipages de ces navires.

C'est ainsi que, dans ces derniers jours, à Wilhelmshaven, l'amiral inspecteur des flottilles a promis aux équipages des sous-marins des récompenses exceptionnelles pour chaque navire marchand coulé, si c'est un transport de troupes qui est détruit, la récompense sera plus grande encore, et chaque homme aura droit à une pension viagère importante.

Il est recommandé aux sous-marins assaillants de s'emparer, s'ils le peuvent, des valeurs qui seront trouvées à bord des navires de commerce avant de les couler.

Le forçement des Dardanelles et l'opinion en Italie

Les neutralistes reconnaissent la portée de l'événement. — Les interventionnistes demandent que l'Italie ne se désintéresse pas de l'action des alliés.

Rome, 4 Mars.
Il est indéniable que l'action navale de l'Angleterre et de la France contre les Dardanelles, et la préparation d'une attaque contre Constantinople, a produit ici une vive émotion.

La *Tribuna* annonce que des troupes françaises ont quitté Toulon, et que des divisions indiennes sont parties d'Egypte pour appuyer, sur terre, l'action de la flotte contre la Turquie.

Sans doute, l'opinion italienne ne se désintéresse pas de nous fixer dans la mer Adriatique, pour ne pas être toujours la vassale de l'Autriche. Mais les Italiens voient cependant qu'il faut considérer les événements de près pour assister à notre avenir dans les Balkans et en Turquie. Les neutralistes exagèrent quand ils disent que ce sera une préoccupation suffisante pour nos efforts de nous fixer dans la mer Egée. C'est le commencement d'une campagne contre le point de vue des interventionnistes hostiles à l'Autriche.

Cette campagne ne réussira pas. Les neutralistes qui ont écouté les suggestions de M. de Bulow et les théories égoïstes et sans grandeur de M. Giolitti, ne s'aperçoivent pas que l'action militaire des alliés laisserait l'Italie à l'écart de tout plan, si elle n'arrivait à comprendre que son intérêt est d'agir pour profiter de l'occasion qui s'offre à elle, de réaliser ses aspirations nationales.

L'Italie a, de nous fixer dans la mer Egée, de cette action militaire des alliés qui met la Turquie en péril, et non pas invitée à y participer.

Quel qu'en dise la *Stampa*, qui nage en eaux troubles, pour continuer la propagande Giolitti-Bulow, il est évident que les Etats balkaniques vont être obligés d'intervenir. La Turquie sait que cette intervention sera contre elle, car Djemal pacha et l'état-major allemand ont abandonné l'armée turque lancée contre l'Egypte, à son malheureux sort, pour venir à Constantinople.

La Grèce suffira à mettre un frein aux ardeurs germanophiles de la Bulgarie, dont Ghendeff est le protagoniste, et la Roumanie comprendra qu'elle a un intérêt à la liberté de passage dans les Dardanelles, que l'Autriche et de l'Allemagne, voire même de la Turquie, loin de lui être indifférentes à ces événements nouveaux. Elle doit faire entendre sa voix ; pour cela, il faut qu'elle agisse, car elle a des intérêts sur certaines îles turques des côtes de l'Asie Mineure.

Mieux que jamais se vérifie la vérité énoncée par Salandra, que l'Italie est prête à faire son devoir, à respecter dans le monde et à l'on ajoute qu'elle ne sont pas liés à ceux de l'Autriche et de l'Allemagne, voire même de la Turquie. Loin de lui être indifférentes à ces événements nouveaux. Elle doit faire entendre sa voix ; pour cela, il faut qu'elle agisse, car elle a des intérêts sur certaines îles turques des côtes de l'Asie Mineure.

C'est un sentiment qui prédomine dans le peuple, impatient de réaliser les destinées de l'Italie dans le monde. — F.

La journée du « 75 » aura rapporté près de 4 millions

La vente des médailles et insignes de notre glorieux canon de 75 s'est continuée dans plusieurs grandes villes, et vient de commencer en Algérie, Tunisie, Maroc.



DANS L'ARGONNE
Fantassins transportant à l'arrière, après le combat, leurs camarades blessés.

LA GUERRE

L'échec allemand en Champagne et en Argonne

Un aviateur français fait sauter la poudrerie allemande de Rottweil

Paris, 4 Mars.
Les ministres, réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, dans les dunes, notre artillerie a démoli les tranchées ennemies.

Au nord d'Arras, près Notre-Dame-de-Lorette, l'ennemi s'est emparé d'une tranchée avancée récemment construite par nous au contact immédiat des lignes allemandes.

Le bombardement de Reims a duré toute la journée, à raison d'un obus toutes les trois minutes.

En Champagne, il se confirme que les contre-attaques allemandes contre la croupe conquise par nous, au nord-est de Mesnil, ont été d'une grande violence. Deux régiments de la Garde y ont participé avec acharnement. L'échec de cet effort a été complet.

Canonnade dans l'Argonne, avec de nouveaux progrès de notre part dans la région de Vauquois.

La GUERRE AÉRIENNE
Un de nos aviateurs, le capitaine Happe, a bombardé hier la poudrerie allemande de Rottweil (vingt-trois kilomètres au nord de Donaueschingen). Le succès a été complet. Dix minutes après le lancement des bombes, la poudrerie était en feu et les flammes s'élevaient à quatre cents mètres de haut. Notre aviateur a fait un raid de trois cents kilomètres aller et retour.

Pendant ce temps, un avion allemand tirait sur l'hôpital de Gérardmer, mais il n'y a eu ni victimes, ni dégâts.

LA SITUATION

(De notre correspondant particulier)
Paris, 4 Mars.

Les formidables événements auxquels nous assistons ont présenté jusqu'ici, dans leur complexité et leurs proportions excessives, une grande part d'incertitude aux yeux de la masse du public. Depuis quelques jours, on en saisit le développement logique, le rapport étroit, le but précis.

En dépit de l'admirable tenue de l'opinion, de l'inébranlable confiance de la Patrie, armée, entraînée, qui vont prendre place à côté de nos armées. Enfin, on se rend compte de l'extrême importance des événements qui se passent en Turquie.

La destruction des forts de la ligne Boulvar, qui arrêtaient les Bulgares lors de la première guerre balkanique, permettra, de l'avis de tous les critiques militaires, la marche de nos troupes sur Constantinople, tandis que les Russes procéderont à une opération analogue par la mer Noire. Ces forts, détruits par les alliés d'aujourd'hui, avaient été construits en 1855 par les forces anglaises et françaises, qui défendaient alors la Turquie contre les Russes.

L'histoire a de ces retours, quand les peuples ont la criminelle inconscience qui caractérise la politique des Ottomans. Il a plu à ceux-ci de se jeter dans les bras des barbares, se retournant contre ceux qui les avaient toujours défendus. Par là, ils ont signé leur arrêt de mort. La Grèce s'en rend compte, et c'est pourquoi elle veut prendre résolument sa place aux côtés des alliés, marchant contre leur ennemi séculaire.

D'autres Etats ont les mêmes raisons et les mêmes intérêts à sortir de leur neutralité. Tant pis pour ceux qui n'en auront pas le courage. Nous abattons sans leur concours

Les conséquences diplomatiques des opérations franco-anglaises

Londres, 4 Mars.
Le *Daily Telegraph*, dans un article sur l'attaque des Dardanelles, relève l'impression énorme qu'elle a produite, non seulement sur l'ennemi, mais aussi sur les neutres, qui devront envisager divers problèmes : l'Italie, son avenir dans la Méditerranée ; l'attitude du cabinet Salandra envers l'Autriche d'un côté, envers les alliés de l'autre ; le tsar Ferdinand dans sa capitale bulgare, chez qui les accès de fièvre et les frissons se succèdent ; la politique de Bucarest, les hommes d'Etat roumains, les espérances ardentes de la Grèce pour ne rien dire du sort de l'empire ottoman et la perspective épouvantable qui s'ouvre devant les gouvernements égarés de Constantinople.

Tels sont les points essentiels de ces problèmes. Il en est d'autres dans cette situation complexe où se trouve l'Europe, qui sautent de plus en plus aux yeux de tout diplomate, et d'ailleurs, de tous ceux qui suivent les événements. Ils ajoutent un intérêt nouveau

« LA BELGIQUE HEROIQUE » Une conférence de M. Maurice Wilmotte

M. Maurice Wilmotte, professeur à l'Université de Liège et depuis la guerre, à l'Université de Bordeaux, a donné hier au soir, dans les Salons Massilia, une conférence sur la « Belgique héroïque ».

Toulon le condamnant à huit mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour pour vol et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

On craint des troubles en Allemagne

Il ne faut pas que le peuple sache que la situation est désespérée

« Nous ne nous faisons pas d'illusion sur la campagne de l'Yser. Nous aurions mieux fait de nous retirer il y a plusieurs semaines, et d'utiliser nos forces ailleurs. Nous n'avons pas osé le faire, parce que le gouvernement ne veut pas que nous cédions d'un pouce, dans la crainte de l'effet que cela produirait sur le peuple. »

Accident mortel aux mines de Gardanne

Un ouvrier écrasé par un bloc de charbon de trois mille kilos.

Un bien pénible accident s'est produit ce matin, à 10 heures, aux mines de Gardanne, un puits n° 10.

Cour d'Appel d'Aix

Présidée par M. Emile Boyer, la 4^e Chambre de la Cour d'Appel d'Aix a, dans sa dernière audience, jugé les affaires suivantes :

Breveté s. g. d. g.

L'engin avec lequel les Allemands incendieront nos tranchées est breveté en France.

Dons et secours

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les dons et secours suivants :

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous devons citer les noms suivants :

Pour nos soldats prisonniers

M. Bouge, député de Marseille, et M. de Castellan, député de l'Aveyron, ont adressé, à la date du 20 février, à M. le ministre des Affaires Étrangères la très intéressante question suivante :

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations aura lieu demain vendredi 5 mars, de 9 heures à 16 heures, dans les bureaux de la ville, conformément aux indications ci-après :

La chasse aux maîtres auto-allemands

Sur réquisition du Parquet, M. le président Poille a ordonné, hier, la mise sous séquestre de deux caisses d'huile minérale et de huit cadres de machines à coudre, en transit à Marseille, et appartenant à la maison allemande Pfaff, de Kaiserslautern.

Nos blessés au Petit Lycée

L'hôpital du Petit Lycée, les infirmiers et sœurs de notre ville, sur l'initiative de la Chambre syndicale de cette industrie, viennent, nous l'avons dit, de fonder une salle à l'intention de nos glorieux blessés.

Théâtres et Concerts

GRAND-THEATRE La location s'ouvre aujourd'hui pour les deux belles représentations qui seront données dimanche. Le spectacle de la matinée, le *Barbier de Séville*, avec Mlle Berthe Casse, MM. Lévy, Fugère, Lecoq, Douvroux et Denton; l'épisode du *Chant du Départ* et la *Marschalline*, chantés par Mlle Irène et M. Boyer, ainsi qu'à l'occasion les représentations de l'opéra *Carmen*, Mlle Felly Desvry, M. Sullivan, un ténor renommé, M. Lafont, Mlle Desvry, Souley, et Bayes. Les deux ouvrages peuvent retirer leurs places jusqu'à demain samedi, à midi.

CHATELAIN-THEATRE Les *Misérables*, dont le succès fut triomphal à la matinée d'hier, seront joués dimanche 7 mars, en matinée et en soirée, et lundi 8 mars, en matinée seulement. La location sera ouverte ce matin, à 10 heures.

FEMINA-CINEMA-GAUMONT Première de : *MORT AU CHAMP D'HONNEUR*, drame patriotique, 5 actes; *L'ART D'ÊTRE GRAND-MÈRE*, comédie artistique; *L'ÉCRIN DU RADJAH*, grand drame en 3 actes; *BOIT DE ZAN*, inf. etc. *AUX ACTUALITÉS*, le voyage du général Pau; *Les deux fusils*; *Au Maroc*, etc., etc. Matinée à 15 et à 4 h. 30; soirée à 8 h. 30.

CINE-PALACE-THEATRE Aujourd'hui, à 8 h. 30 et à 8 h. 30, première du *Soleil de la Mort*, grand drame inédit de marine dramatique, en 3 parties. L'action de ce beau drame qui se déroule dans des sites pittoresques et sur des hauteurs aux plus émouvantes perspectives. Orchestre symphonique, Chauffage central.

ALCAZAR-CINEMA Le nouveau programme a obtenu hier un grand succès avec *Enfants de France*, grand film patriotique; *Un Pêcheur*, mélodrame en 3 actes; *Petit Mitoche*, drame coloré; *L'Enfant d'un autre*; les actualités de la guerre, et d'autres vues composant un spectacle hors de pair. Matinée et soirée, Orchestre Heimer.

VARIETES-CASINO-CINEMA Le programme de cette semaine ne le cède en rien à celui des semaines précédentes. Il est varié, varié que par l'intérêt qui s'attache à *La Maison du Passé*, épisode de la guerre actuelle; *Heine de France*, ainsi qu'à *Mardi en Chiffon*. Aujourd'hui, matinée et soirée, Orchestre Tournon.

ELDORADO-CINEMA Le spectacle d'aujourd'hui est grandiose. C'est la vie nouvelle en 8 actes, jouée par Robine, Alexandre

Un Pétrolier belge en feu dans le Port d'Alicante

Alicante, 4 Mars. A bord du pétrolier belge *Tiflis*, les gaz s'enflammèrent, produisant une explosion à la poupe.

LA SOIREE

« CARMEN » A L'OPERA MUNICIPAL

Carmen, l'ouvrage le plus populaire peut-être du répertoire, avait, comme toujours, attiré nombreuse assistance. D'ailleurs, depuis la première soirée, la salle n'a pas désempé, notre public affirmant ainsi la persistance de sa sympathie pour l'œuvre de solidité philanthropique, unique but de cette soirée lyrique.

LES « MISÉRABLES » AU CHATELET

La première représentation des *Misérables* avait attiré hier, en matinée, un très nombreux public au Châtelet-Théâtre. Le chef-d'œuvre de Victor Hugo, qui n'avait plus été joué en France depuis de longues années, a été parfaitement interprété par d'excellents troupes en tête de laquelle on a beaucoup applaudi M. Joseph Bouché, un Jean Valjean de très romantique allure. Ce rôle est, parmi les meilleurs de l'intelligent artiste. Il y apporte, avec une très grande souplesse, des qualités d'observation et son très bon tempérament dramatique. Les autres rôles sont tous parfaitement joués.

Chronique Locale

Le Comité d'assistance de la Presse quotidienne offre aux personnes ayant leur machine à coudre engagée au Mont-de-Piété les moyens de la retirer immédiatement. S'adresser au siège du Comité, rue Paradis, 52.

Le général Pau en Russie

Pétrograd, 4 Mars. Le général Pau a reçu à l'hôtel de l'ambassade de France, 300 membres de la colonie française; tout le personnel de l'ambassade assistait à cette réception.

Un général allemand tué sur le front russe

Amsterdam, 4 Mars. Les journaux allemands annoncent la mort du major-général von Estorf, tué en Russie à la tête de sa brigade.

Les nouveaux super-dreadnought anglais

Londres, 4 Mars. Le *Queen-Elizabeth*, dit le *Daily Graphic*, qui prit part au bombardement des Dardanelles, est le plus puissant cuirassé existant actuellement; c'est le premier super-dreadnought d'une série de 5. Les quatre autres vaisseaux du même type sont le *Warrior*, le *Valliant*, le *Barham* et le *Malaya*, qui sont sur le point d'être livrés à la marine.

Autour de Marseille

LES PENNES-MIRABEAU. Avit. — M. le maire l'honneur de la commune de sance du public que la brigade de gendarmerie de cette commune exercera ses tirs au revolver le samedi 8 mars, à 10 heures, au quartier de la Trésque, propriété Dumaine.

DERNIERE HEURE

LA GUERRE

Nous continuons à progresser en Champagne

Un avion allemand est abattu près de Verdun

Paris, 4 Mars. La Commission des Affaires extérieures de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Albert Rogat, a adopté l'avis rédigé par M. Guernier, et relatif au projet de loi portant ratification du décret du 27 septembre 1914, concernant l'interdiction aux Français de commercer avec les Allemands et les Austro-Hongrois.

Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique : Dans la région des dunes, notre artillerie a exécuté des tirs particulièrement efficaces, et notre infanterie a occupé une nouvelle tranchée en avant de nos lignes.

En Champagne : Nous avons continué à progresser. Nous avons consolidé et élargi nos positions, notamment au nord-ouest de Perthes et au nord-ouest de Mesnil, en faisant une certaine de prisonniers.

Sur la croupe au nord-est de ce dernier village, de nouvelles contre-attaques se sont produites. Elles ont été repoussées. Les prisonniers confirment la gravité des pertes subies par les deux régiments de la Garde engagés dans le combat d'hier.

En Argonne : Au Four-de-Paris, une attaque allemande a été repoussée. Il en a été de même à Vauquois.

Près de Verdun : Au fort de Vaux, un avion allemand a été abattu dans nos lignes. Les deux aviateurs sont prisonniers.

Les Boches pétroliers

Le Récit d'un Infirmier

La Liberté publie un récit émuant fait, le 1^{er} mars, du front de l'Argonne, par un infirmier de l'avant, de l'aspersion par les Allemands avec du pétrole d'une de nos tranchées au bois de Malancourt.

Un sous-marin allemand coulé dans la Manche

Le ministère de la Marine nous communique la note suivante : « Le sous-marin allemand « U-9 » a été coulé par les destroyers de la flottille de Douvres. Son équipage a été fait prisonnier. »

Les avions autrichiens survolent Antivari

Trois avions autrichiens ont survolé Antivari et lancé plusieurs bombes sur le port et sur la villa du prince héritier, sans causer de grands dommages.

Le mont Lovcen bombardé sans résultat

Le *Caffaro* reçoit de Rome une très intéressante correspondance que l'on ne peut passer sous silence.

L'Italie, le Printemps et la Guerre

Les bureaux de la Chambre ont examiné les projets de mesure de défense économique et militaire. De nombreux députés avaient répondu à la convocation des bureaux. La discussion a été très ample, mais surtout technique.

Un hydroaéron allemand à la dérive

Un pilote dit avoir remorqué un hydroaéron la nuit dernière sur une certaine distance. La remorque s'étant rompue, l'appareil percuta à la dérive dans la direction du Nord. L'appareil a été aperçu ce matin de la côte près d'Ermond.

Les théâtres vont fermer à la dérive

Amsterdam, 4 Mars. D'après le « Gazette de Voss », le préfet de police aurait l'intention de fermer tous les théâtres de Berlin, à partir du 1^{er} avril, prochain.

Les munitions allemandes sont de moindre qualité

Le *Démocrate* de Delemont annonce qu'on voit apparaître dans le Sundgau de vieilles pièces d'artillerie, les canons de 80 millimètres qui avaient été mis précédemment au rebut. L'effet de ces obus est très anodin, beaucoup moins néfaste que, on a l'impression, dans les troupes françaises que les munitions allemandes ont beaucoup perdu en qualité.

Le ministre de la Guerre turc s'adjoint un professeur allemand

Amsterdam, 4 Mars. Selon un avis de Berlin le professeur allemand Schmidt a été nommé adjoint au ministre de la Guerre turque.

Réfugiés et Disparus

La famille Alton Henrick, de Diksmuide (Belgique), est recherchée par Mme H. Henneghem, d'Osende, 46, Langdon Park Road, Highbury, London.

M. Eugène Payan, fabricant tanneur, à Barjols (Vaucluse), reconnaissant aux militaires qui pourraient lui donner des nouvelles sur son fils Fernand Payan, caporal au 6^e chasseurs alpins, 88 compagnie, disparu depuis le 18 janvier, dans un combat aux environs de Soissons.

Les militaires du 212^e de ligne, 4^e compagnie, 1^{er} bataillon, qui pourraient donner des nouvelles des soldats Auguste Pascal, matricule 1492 et Emile Pascal, matricule 6218, disparus le 17 novembre, sont priés d'écrire à Mme Pascal, rue Saint-Pierre, n. 59, Marseille.

Bulletin Financier

Paris, 4 mars. — Il y a aujourd'hui à signaler sur le marché de Paris un certain regain d'activité. Dans le groupe de nos rentes françaises, c'est toujours le 5 pour cent qui est le plus demandé.

Les pillards allemands

Comment ils opèrent en Belgique

Le Havre, 4 Mars. Le *Vingtième Siècle* belge reproduit un récit fait par un industriel de Bruxelles, qui explique comment les Allemands, après une période de violence, ont d'abord occupé, maintenaient à mettre la main sur tous les produits. C'est ainsi qu'avant le 15 janvier, ils avaient occupé pour 25 à 30 millions de francs et de matières premières de toutes sortes, qui ont été expédiées à Berlin pour y être estimées par les soins d'une société formée sous les auspices du ministre de la Guerre, sans que les intéressés puissent intervenir. Ceci constitue une violation de l'article 52 de la convention de La Haye, signée par le Kaiser.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est partiellement autorisé.

Les envois aux prisonniers de guerre

Les envois aux prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française a appris que par lettre du 22 février dernier, le ministère de la Guerre de Berlin a confirmé à nouveau que l'envoi de chocolat, tabac, cigares, etc., aux prisonniers est part

